

MAIRIE DE MAXOU

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 1^{ER} JUILLET 2019

20 HEURES

Présents :

CALAS Béatrice, CHASTAGNOL Gérard, ANTAKI Sheila, DESTRUEL Gisèle, DUNNING Leslie, LAFUSTE Delphine, MARTY Alain et SOULIE Dominique

Excusés :

SABOT Aimé

SEVERAC Christel a donné procuration à CHASTAGNOL Gérard

VIVIER Jean-Luc a donné procuration à DUNNING Leslie

Secrétaire de séance : Delphine LAFUSTE

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 7 JUIN 2019

Lecture faite, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 7 juin 2019.

2) RENOVATION MAIRIE/ESPACE POLYVALENT MARCHÉ PUBLIC : ENTREPRISES RETENUES ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Présentation par Gérard CHASTAGNOL de la procédure d'Appel d'Offre et des entreprises retenues. Pas de changement sur les prix proposés après négociation.

Dernière modification : augmentation de la superficie de la cuisine de 14m², l'architecte garantie que ceci n'engendrera pas de surcoût.

Données financières :

- Montant total des travaux : 366 404.19 € TTC
- Montant total du programme de rénovation : 460 847 € TTC
- Subventions : 201 570 €
- Emprunts : 175 000 € (140 000 + 35 000)

Le Conseil approuve le projet et autorise le Maire à signer le marché et toutes pièces administratives relatives au programme

3) RENOVATION MAIRIE/ESPACE POLYVALENT PRÊT COMPLEMENTAIRE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE

Le Conseil souhaite conserver une réserve financière pour les futurs projets. Par conséquent, un prêt complémentaire a été négocié pour compléter l'augmentation du coût des travaux à hauteur de 35 000 €.

4) BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Versement par la CNP du remboursement de salaires suite à la reconnaissance de maladie professionnelle. Augmentations de crédit de Fonctionnement aux 673 et 6419

5) CAGC : RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE MANDAT 2020-2026

Le Grand Cahors envisage de revoir le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants. Dans le cadre de l'accord local il est proposé d'approuver la recomposition du Conseil communautaire comme suit :

- Nombre total de sièges de conseiller communautaire titulaire : 72

- Répartition de ces sièges entre les communes membres : 2 sièges attribués aux communes membres par tranche de 800 habitants soit :
 - 24 sièges pour Cahors,
 - 4 sièges pour Pradines,
 - 2 sièges pour Bellefont-La-Rauze, Labastide-Marnhac, Mercuès, Le Montat, Espère, Arcambal, Catus, Saint-Géry-Vers, Douelle, Trespoux-Rassiels,
 - 1 siège pour les 24 autres communes membres du Grand Cahors, à qui 1 siège de conseiller communautaire suppléant doit donc être attribué.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal s'abstient 10/10

6) RECENSEMENT 2020 : DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL ET D'UN AGENT RECENSEUR

Sachant qu'Edith BOUR a reçu la formation elle est désignée pour occuper le rôle de Coordonnateur communal. Un appel à candidature sera publié sur le site de la mairie et sur les panneaux d'affichage. Deux demi-journées de formation sont obligatoires.

QUESTIONS DIVERSES

- 14 juillet : auberge espagnole à Maxou
- Le virage du Causse est très dangereux, une diminution de la vitesse de circulation pourrait être envisagée. A voir avec le Département
- Curage du Rebol
- Plan communal de Sauvergarde à réactualiser

Fin de la séance à 21 h 35

Sous réserve d'approbation lors du prochain CM